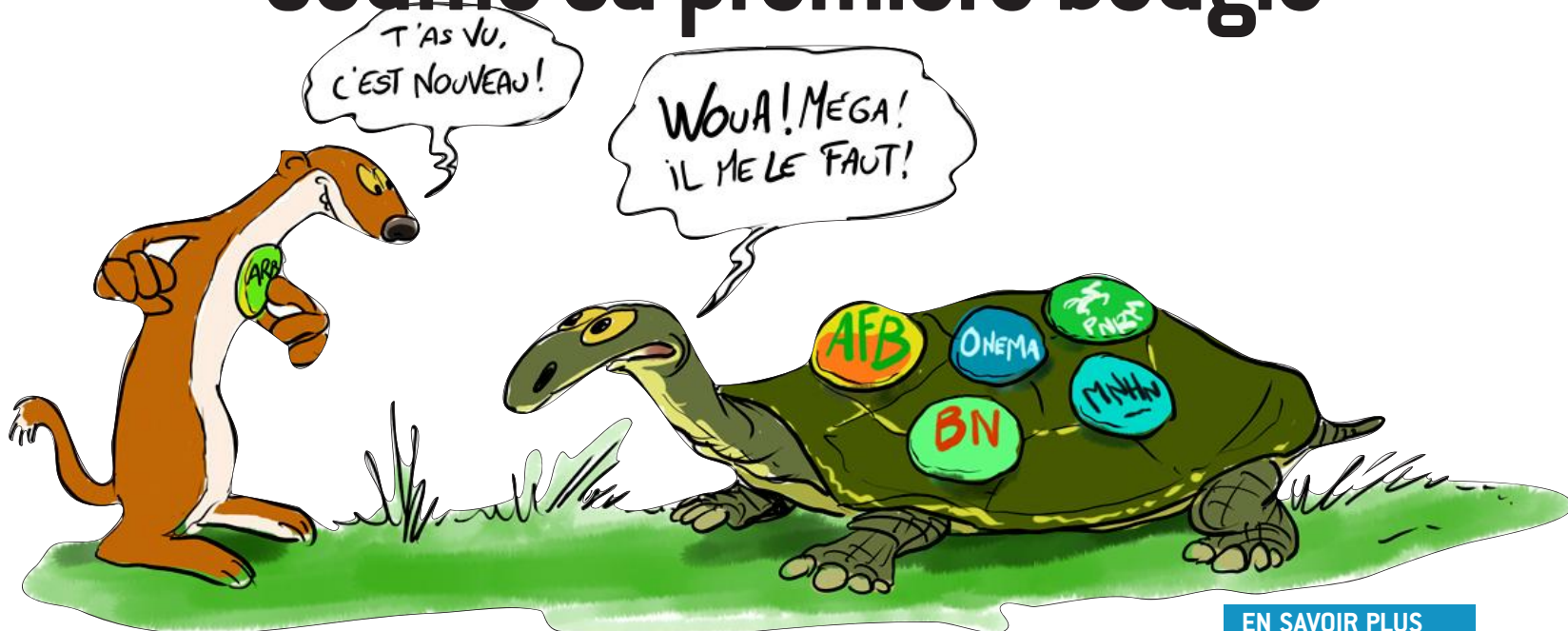


NATURE [BIODIVERSITÉ]

L'Agence française pour la biodiversité souffle sa première bougie



Grande structure publique chargée de protéger la diversité des espèces et des milieux, l'Agence française pour la biodiversité (AFB) vient de fêter son premier anniversaire.

■ Qu'est-ce que l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ?

C'est un établissement public au service de la reconquête de la biodiversité qui a été créé en 2017. Il est issu de la fusion de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), de l'Agence des aires marines protégées, de l'Établissement des parcs nationaux, de l'Atelier techni-

que des espaces naturels ainsi que de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux et du service patrimoine naturel du Muséum national d'histoire naturelle. Ses missions sont très larges : pilotage du réseau des conservatoires botaniques qui œuvrent pour la préservation de la flore, gestion d'espaces naturels, aide aux politiques publiques en faveur de l'eau, contrôle du respect de la réglementation dans le domaine de l'eau, lutte contre le trafic d'espèces, suivi d'espèces sensibles aquatiques... Les compétences de l'AFB sont à la fois réglementaires et techniques.

■ Quel est le rôle de la direction régionale Bourgogne Franche-Comté de l'AFB ?

L'AFB possède, entre autres, trois sièges centraux et dix directions régionales. Celles-ci mettent en œuvre les grandes stratégies nationales et européennes à l'échelle locale. La déclinaison des actions varie en fonction des territoires. En tant que **tête de bassin-versant** de trois grands bassins hydrographiques (Loire, Rhône, Seine), la région Bourgogne Franche-Comté a une forte responsabilité quant à la qualité de son eau, dont dépendent les territoires en aval. L'AFB œuvre dans ce cadre et afin de préserver cette dernière. Elle effectue des suivis de peuplements de poissons comme l'apron du Rhône, une espèce rare, **endémique** du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, implantée dans quelques cours d'eau de Franche-Comté et qui est en régression. L'agence apporte son appui technique aux services de l'État lors de demandes d'intervention sur les milieux par des pétitionnaires et veille au respect de la réglementation. La Bourgogne Franche-Comté a aussi la spécificité et la chance d'avoir de nombreuses structures agissant pour la biodiversité sur son territoire. La direction régionale travaille avec nombre d'entre elles et doit encore évoluer.

EN SAVOIR PLUS

■ Une mission

Retrouvez en détail les missions de l'Agence française pour la biodiversité sur le site : www.afbiodiversite.fr.

■ Mini-glossaire

Endémique : qui ne vit que dans une seule région du monde.

Tête de bassin-versant : territoire situé au début d'un réseau hydrographique dont l'ensemble des eaux converge vers une même destination.

■ Pourquoi créer une Agence régionale pour la biodiversité (ARB) Bourgogne Franche-Comté ?

Cela traduit une volonté de la Région de s'engager activement pour la biodiversité. Toutes les régions n'en posséderont pas une. L'ARB Bourgogne Franche-Comté n'aura pas de mission régalienne. Elle travaillera de manière complémentaire et rapprochée avec la direction régionale de l'AFB (*lire par ailleurs*). Elle sera chargée de mettre en synergie les acteurs du territoire, de porter l'Observatoire régional pour la biodiversité et de suivre le Schéma régional pour la biodiversité. Elle verra le jour à la fin du premier semestre 2018.

Anne-Laure Garnier-Borderelle
directrice régionale Bourgogne Franche-Comté
de l'Agence française pour la biodiversité

AFB, ARB... Comment s'y retrouver ?

« L'AFB est une jeune structure qui peut être difficile à appréhender du fait de la multiplicité de ses missions. La création d'une Agence régionale pour la biodiversité (ARB) en plus d'une direction régionale de l'AFB peut également prêter à confusion... Ces structures sont amenées à évoluer et à grandir au fil de leur mise en place. Il faut surtout retenir qu'elles œuvreront de manière complémentaire au service des citoyens en faveur d'une même cause : la biodiversité. À l'heure de la 6^e extinction massive des espèces, c'est un enjeu planétaire prioritaire pour l'Homme, car c'est de la pérennité de son lieu de vie dont il est question. »



PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.

Rédaction : Anne-Laure Garnier-Borderelle.

DIJON (21)

Soirée autour de la loutre

Le GNUB organise le 13 novembre, à 18 h 30, à l'Amphi Ampère de l'Université de Bourgogne, 6 boulevard Gabriel à Dijon, une projection du film *La Loutre... en toute intimité!* de Stéphane Raimond, suivie d'un débat. Gratuit, ouvert à tous. Contact : sh-na.autun@orange.fr/03.86.78.79.72.